

Meilleurs Vœux



Viviane Laurent

La Lettre d'Arvert

Bonheur

Santé

Réussite

en 2014



Franck Prevel - CARA

LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

Voici venue une nouvelle année, la période des fêtes au cours de laquelle familles et amis se sont retrouvés est achevée.

Le moment des souhaits à toutes les personnes de l'entourage est souvent accompagnée de quelques « bonnes résolutions » que chacun prend pour lui même et ses proches!...

A titre personnel et au nom du Conseil Municipal, je tiens tout d'abord à adresser des remerciements sincères et chaleureux à toutes celles et ceux qui ont œuvré pour le mieux être et le mieux vivre à Arvert :

Merci à l'ensemble du personnel municipal, administratif, technique et scolaire pour le sérieux de leur travail au quotidien;

Merci aux Présidents et membres des associations sportives, culturelles, festives, environnementales et caritatives pour leur dévouement sans cesse renouvelé;

Merci aux enseignants, au personnel des services scolaires et du SIVOM pour leur engagement dans la mise en place des nouveaux rythmes scolaires;

Merci aux personnels des services publics toujours très à l'écoute des habitants – habitants qui expriment des regrets de voir certains de ces services s'éloigner;

Merci aux commerçants, aux artisans, à tous ceux qui s'engagent dans la vie active et contribuent à la prospérité de notre commune.

Sommaire

Le Mot du Maire	p.2
Infos municipales	p.3 à 11
SIVOM	p.12
Les Ecoles	p.13 à 17
Evènements de la Commune	p.18 à 19
Echos de la Commune	p.20
Infos pratiques	p.21
Foyer Rural	p.22 à 23
Office du Tourisme	p.24 à 25
Associations	p.26 à 29
Etat Civil	p.30
Manifestations	p.31
Numéros utiles	p.32

Le Conseil Municipal et moi-même exprimons à tous les habitants d'Arvert notre reconnaissance et **nos vœux de bonheur, de santé et réussite.**

A titre personnel, j'exprime le souhait que 2014 puisse être porteur de vos espérances, de celles de la commune et de tout le territoire pour que notre pays retrouve confiance et sérénité.

Bonne et heureuse année 2014.

Le Maire Michel PRIOUZEAU

PERMANENCES URBANISME : du lundi au jeudi de 13h30 à 18h
PERMANENCES CCAS : le jeudi de 9h à 12h

Permanences du Maire et de ses Adjointes

Monsieur Michel PRIOUZEAU :

Monsieur BAUD Yvan (projets d'aménagement-communication et citoyenneté)

Madame MARC Sylvie (urbanisme-économie-communication et citoyenneté)

Monsieur CHAGNOLEAU Guy (espaces verts-voirie et réseaux-agriculture)

Monsieur BRIANT Michel (patrimoine-ports-forêt-cimetière)

Madame AUBIER Christiane (affaires scolaires-CCAS-intergénération)

Monsieur LAMBERT Bernard (animation-sports-loisirs)

SUR RENDEZ-VOUS (uniquement)

LUNDI de 10h à 12h

MARDI de 10h à 12h

MERCREDI de 10h à 12h

JEUDI de 10h à 12h

VENDREDI de 10h30 à 12h

SAMEDI de 10h à 12h

VOIRIES & RESEAUX :

RESEAUX SECONDAIRES : encore des travaux ...

Dans de très nombreuses rues d'Arvert, les canalisations d'eau potable ont été posées dans le début des années 1950 ; la fonte grise utilisée est peu à peu rongée selon la nature des terrains dans lesquelles elles sont enfouies.

Aussi depuis quelques années, le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable a pris la décision de remplacer les plus défectives et nous voyons régulièrement dans notre commune, de même que dans les communes du Syndicat, le renouvellement de ces canalisations.

D'autre part, le Syndicat se doit de répondre à la directive européenne du 3 novembre 1998, transposée dans le code de Santé Publique, donc de procéder au remplacement de tous les branchements en plomb, dont la présence dans l'eau peut être source d'intoxication.

L'année précédente, ce furent les rues du Boudignou et du Piochet. Cette année 2013, ce fut le tour des rues de l'Aire Dimière, de la Blague du Monde, de la Libération, du Littoral, des Bleuets, des Violettes, des Coquelicots (pour une valeur de 227 000 € HT).

Depuis quelque temps, des travaux de renouvellement (pour une valeur de 540 000 €) ont ou auront lieu :

- Rue du Petit Paris, avec reprise de 42 branchements
- Rue du Graveau avec reprise de 26 branchements
- Rue des Ajoncs, avec reprise de 7 branchements
- Rue de Treuillebois avec reprise de 27 branchements
- Rue des Justices et Rue des Chasseurs avec reprise de 42 branchements

Les travaux s'effectuent en 3 temps : d'abord, pose de la nouvelle conduite et conformité à la pression et aux normes de santé, puis reprise des branchements, enfin suivi du revêtement après conformité du compactage.

Déjà, nous savons qu'il nous faudrait prévoir pour 2014 :

- les renouvellements rue du Maine Giraud, du Manoir, des Ecureuils, du Maine Planty
- le maillage du réseau de Dirée pour réaliser un bouclage complet de ce village alimenté par une seule conduite.



Rue des Graveaux

ADDUCTION D'EAU POTABLE : des travaux importants ...

La gestion de l'eau potable (réseaux, fourniture d'eau) est confiée au Syndicat Adduction des Rives de la Seudre qui regroupe 12 communes situées de part et d'autre des rives de la Seudre ; la C.E.R. (Compagnie des Eaux de Royan) assure la délégation de service public. Il est à noter que la Communauté d'Agglomération a pris la compétence « eau potable » à compter du 1er janvier 2014 et a décidé d'adhérer au Syndicat Départemental pour assurer la maîtrise et la fourniture de l'eau. L'interlocuteur de chaque client reste la CER pour le temps prévu par le concessionnaire. L'alimentation en eau est fournie en grande partie par l'importation d'eau depuis le captage de Pompierre, sur la commune du Chay, et par l'achat d'eau au Syndicat Départemental des Eaux de Charente-Maritime. Cette eau est acheminée, sous pression, vers les réservoirs (châteaux d'eau) par des conduites de transfert de diamètre important, les « FEEDER », et par les conduites d'eau enfouies dans les rues jusqu'aux compteurs des particuliers.



RENOUVELLEMENT D'UNE CONDUITE PRINCIPALE

Suite à de nombreuses réparations effectuées - et d'autres prévisibles - sur la conduite (entre Chaillevette et Arvert) essentielle pour alimenter les habitations des communes d'Arvert et du Canton de La Tremblade en eau potable le concessionnaire (la CER) a constaté les faits suivants :

- Le Feeder, de 400 mm de diamètre a été posé en 1971, à une profondeur d'environ 1,50 m
- L'absence d'enrobage a exposé la canalisation aux mouvements de terrain qui conduisent à des casses fréquentes et à son mauvais état

Le renouvellement de cette canalisation entre Chaillevette et Arvert, sur une longueur totale de 6 000 mètres, et son renforcement par une conduite de 500 mm sont indispensables pour assurer l'alimentation régulière en eau potable des habitants d'Arvert et de la Presqu'île.

Pour la commune d'Arvert, les travaux se dérouleront sur les axes suivants :

- Avenue de la Presqu'île (partie comprise entre les feux de signalisation et la rue de la Beaune)
- Rue de la Beaune,
- Rue des Gabelous,
- Rue des Sauniers (partie entre la rue des Gabelous et le giratoire)
- Puis le long de la voie de désenclavement,...

Les travaux, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Départemental, seront exécutés simultanément par 3 entreprises différentes. Ils commenceront début février 2014, dureront 3,5 mois pour un coût prévisionnel de 1 919 356,24 € HT.

Compte tenu de l'importance des travaux - tranchée profonde et large, croisant de nombreux autres réseaux - d'importantes modifications de circulation et des services, sont prévues. Ces modifications évolueront au fur et à mesure de l'avancement des travaux et nous demandons à chacun de respecter les déviations et instructions spécifiques qui seront mises en place afin de ne pas surajouter des difficultés, ... et des coûts supplémentaires.

Quelques précisions :

*« L'importance des travaux et des moyens à mettre en œuvre, couplés avec l'encombrement du sous-sol, oblige à réaliser les tranchées plutôt dans l'axe des rues, ne permettant pas de travailler autrement **qu'en rues barrées**.*

La CER travaillera en février et mars sur Arvert, avenue de la Presqu'île et rue de la Beaune, puis en avril en bordure de la RD 14

L'entreprise ROBINET travaillera en février et mars sur Arvert sur la fin de la rue de la Beaune, la rue des Gabelous et la rue des Sauniers, puis en avril en bordure de la RD 14

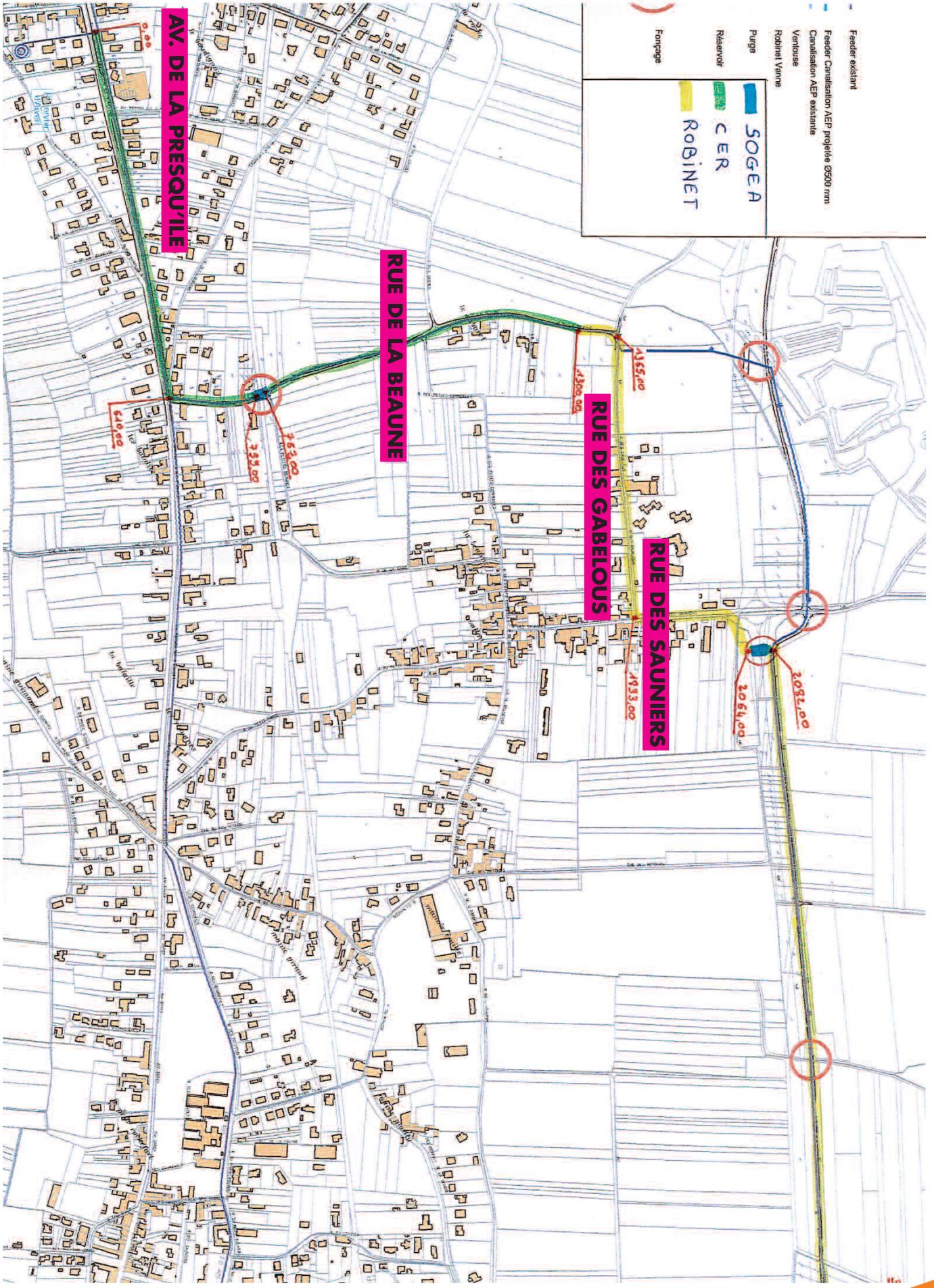
La SOGEA travaillera de février à avril sur la commune de Chaillevette, puis en avril/mai sur le carrefour RD14 - RD145.

Il a été demandé d'une part, d'éviter à tout prix de travailler en même temps sur le carrefour Presqu'île d'Arvert/rue de la Beaune et sur la rue des Sauniers, d'autre part que sur la rue de la Beaune la partie en amont du terrain de camping soit traitée avant les congés de Pâques. »

En fonction des travaux :

- les transports en commun (CARABUS, Les Mouettes,...) verront leurs circuits légèrement modifiés et les arrêts seront déplacés
- la collecte des ordures ménagères sera adaptée et des grands conteneurs seront mis en place à des endroits qui seront précisés
- les services tels que les services médicaux, de soins et d'aide à domicile, de secours (pompiers, SAMU,...) seront informés et des solutions proposées
- les entreprises qui ont à travailler dans le secteur concerné devront se faire connaître afin de faciliter leur circulation.

Dès que l'ensemble des mesures de circulation et autres seront arrêtées, un feuillet sera distribué à l'ensemble des habitants et des panneaux informatifs seront placés.



LA RENOVATION DE LA SALLE DES FETES EST ACHEVEE



Les travaux de restauration de la salle des fêtes, s'achèvent. Pour améliorer le bâti en vue de réaliser des économies d'énergie et permettre la mise aux normes (accessibilité handicapé), les principales améliorations ont porté sur les éléments suivants :

- isolation des plafonds et murs
- modification du chauffage pour une consommation réduite, renforcement de la charpente pour supporter la nouvelle isolation, modification de l'éclairage pour utilisation d'éclairage basse tension, travaux connexes de rénovation (peinture...)

Le coût final pour la Commune est en partie supporté par l'assurance et différentes subventions sollicitées auprès de l'Etat et du Conseil Général. Le bilan financier de la restauration et la rénovation de la salle des fêtes est le suivant :

TRAVAUX

Lot 1 maçonnerie :	7 085,10
Lot 2 charpente :	44 961,44
Lot 3 menuiserie :	30 561,26
Lot 4 couverture étanchéité :	35 397,40
Lot 5 plâtrerie isolation :	68 099,59
Lot 6 électricité :	32 965,59
Lot 7 plomberie chauffage :	61 299,95
Lot 8 peinture :	15 067,15
Lot 9 faïence :	3 837,96
Lot 10 VRD :	12 805,09
Montant total des travaux :	312 080,53

HONORAIRES

architecte :	27 986,40
bureau sécurité :	1 149,66
contrôle technique :	4 006,60
montant total des honoraires :	33 142,66

MOBILIER

meuble de cuisine (cuisinière...)	19 493,61
écran de projection	1 517,72

MONTANT TOTAL DE L'OPERATION

366 234,52

FINANCEMENTS OBTENUS

remboursement assurance	104 556,00
remboursement assurance différé	36 219,00
subvention Conseil Général	13 246,00
subvention Etat	69 912,00
subvention Conseil Régional	25 000,00
FCTVA (perception en 2015) :	28 816,00
soit un total de :	277 749,00

montant à la charge de la commune :

88 485,52

LA SALLE DE MOTRICITE



La nouvelle salle de motricité, rue du Boudignou, sera prochainement opérationnelle.

D'une capacité de 15 enfants de 0 à 6 ans, elle sera utilisée par les structures petite enfance du SIVOM et le centre de loisirs pour des activités d'éveil corporel, de motricité, de relaxation, de yoga...

L'utilisation par le **service petite enfance** (Crèche « Pirouette Cacahuètes », Crèche « les P'tites Goules » et la Farandole) pourra se faire :

- soit par structure: pour leurs propres activités, avec ou sans intervenants extérieurs
- soit pour les 3 structures: pour des activités communes avec intervenants extérieurs, ce qui n'était pas envisageable auparavant.

Le **RAPE (Assistants maternelles)** qui utilise actuellement l'une des salles du centre de loisirs, trouvera là une salle mieux adaptée à ses activités.

L'utilisation par le **centre de loisirs**, permettra à la tranche d'âge 3-5 ans de disposer d'un lieu pour les temps calmes tous les mercredis après-midi et les vacances scolaires, et offrira aux animateurs la possibilité de proposer chaque jour une activité supplémentaire.

A noter que cette opération est le résultat d'une collaboration avec les

services de l'Agglomération Royan Atlantique, dans le cadre de la politique de la ville, axe Petite Enfance. L'acquisition des bâtiments a été réalisée dans le cadre d'une mutualisation des moyens.

Si la Commune a procédé à une acquisition de la maison et ses dépendances, l'Agglomération Royan Atlantique a, pour sa part, racheté une partie du bien pour y installer le RELAIS ACCUEIL PETITE ENFANCE, actuellement hébergé dans les locaux du Centre de loisirs.

Acquisition

107 000,00

TRAVAUX

VRD :	23 663,00
maçonnerie :	34 018,00
démolition :	10 402,00
électricité :	11 838,00
peinture :	6 287,00
carrelage :	10 020,00
chauffage :	12 371,00
plaquiste :	10 305,00
étanchéité :	14 192,00
ossature bois :	54 105,00
menuiserie intérieure :	13 822,00
menuiserie extérieure :	27 969,00
sol souple :	4 278,00
plomberie :	10 431,00
Total des travaux :	243 701,00

HONORAIRES

architectes :	19 212,00
SPS :	2 129,00

FINANCEMENTS OBTENUS

cession CARA	75 000,00
subvention CARA	65 399,11
subvention ETAT	52 380,00
subvention CAF	13 774,00
FCTVA (perception 2015)	37 554,00
solde à la charge de la commune :	127 934,89

TRAVAUX

Aire Dimière :

Projet datant de 2012/2013 : enfouissement du réseau électrique et téléphonique et renouvellement des conduites d'eau et suppression des branchements plomb. Le Conseil Municipal souhaitait que toutes les entreprises interviennent en même temps pour limiter la durée des travaux. A l'heure actuelle, le chantier est en arrêt car l'effacement du réseau par France Telecom est retardé. On ne peut donc enlever actuellement les supports téléphoniques et électriques.

Par la suite lorsque ces travaux seront terminés, seront réalisées la réfection de chaussées et la création de trottoirs.

Parking Les Moulinades :

Le parking pour le stationnement des véhicules est terminé. Des travaux complémentaires pour sécuriser les noues (espaces collecteurs des eaux pluviales) seront exécutés en 2014 pour éviter que des véhicules s'engagent dans ces réseaux. Les espaces verts sont en phase de finition : des arbustes seront plantés dans les noues (roseaux).

Une allée piétonnière protégée par des barrières va être créée entre le parking des Moulinades et celui de Carrefour Contact courant 2014. Coût de cette opération pour la Commune : 106 400 €

Financement du Conseil Général : 35 760 € - FCTVA à percevoir en 2015 : 16 400 €

Rue du Petit Paris :



La réalisation du réseau pluvial a été suivie par les travaux de renouvellement des conduites d'eau potable et changement des branchements en plomb.

Les travaux sont en cours d'achèvement. La réfection des chaussées est à revoir pour le printemps 2014 au plus tard.

Cale de Coux :

Consolidation d'un pan de mur de soutènement en béton armé. coût de cette opération : 7 555,00 € HT - financement obtenu : 3 022,00 €



DES NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE POUR LA POSTE



Malgré une volonté première de réduire les heures d'ouverture du bureau de poste, la municipalité a réussi, après négociation avec la Direction, à obtenir une amplitude horaire qui correspondra aux besoins de la population.

A compter du 1er janvier 2014, la poste sera ouverte tous les matins y compris LE SAMEDI MATIN :

- du lundi au vendredi : 09h00 à 12h30
- le samedi : 09h00 à 12h00

Néanmoins si la fréquentation n'est pas suffisante le samedi matin, l'ouverture du bureau est susceptible d'être réexaminée ; pensez-y !

TRESORERIE DE LA TREMBLADE

Depuis le 1er janvier de cette année, les services des finances publiques sont réorganisés.

Les usagers de la Trésorerie de La Tremblade (communes d'Arvert, de Chaillevette, d'Etaules, des Mathes, de Saint-Augustin, de La Tremblade) sont invités à s'adresser :

- pour l'ensemble des démarches relatives à l'impôt :

au **Service des impôts des particuliers de Royan**, 1 rue des Cormorans, à Royan,

tél. 05 46 39 51 00 - sjp.royan@dgfip.finances.gouv.fr -

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, et toujours sur le site www.impots.gouv.fr ;

- pour toutes les autres démarches :

à la **Trésorerie de Royan**, 108 bd De Lattre de Tassigny, BP 2202 C à Royan,

tél. 05 46 23 54 54 - t017038@dgfip.finances.gouv.fr -

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Les usagers disposeront désormais d'un interlocuteur unique, compétent pour l'ensemble de leurs démarches fiscales (renseignements, déclaration, paiement, réclamation, etc...)

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Populations légales en vigueur pour Arvert, à compter du 1^{er} janvier 2014 :

Population municipale : 3133 - Population comptée à part : 82

Population totale : 3215

CONSEILS MUNICIPAUX

• SEANCE du 25 JUN 2013

TRAVAUX FIEF de VOLETTE : choix du maître d'oeuvre

Après en avoir délibéré, sur proposition de la Commission d'appel d'offres le Conseil Municipal DECIDE de retenir le cabinet CREHAM/Verdi Ingénierie au sujet de la maîtrise d'oeuvre concernant les travaux d'infrastructure et le dossier incidence loi sur l'eau.

ADHÉSION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION UNIQUE PISCINE INTERCOMMUNALE DE SAUJON

Les enfants scolarisés en Grande section, C.P., CE.1, dans le cadre de l'enseignement obligatoire, pratiquent la natation scolaire à la piscine de Saujon ; le Syndicat Intercommunal a proposé d'adhérer à leur groupement.

Après examen des statuts et discussion, le conseil municipal souhaite recueillir plus d'informations avant de délibérer

• SEANCE du 25 JUILLET 2013

ANALYSE DE L'APPLICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME AU REGARD DE LA SATISFACTION DES BESOINS EN LOGEMENTS DEBAT EN CONSEIL MUNICIPAL

La loi Engagement National pour le Logement adoptée le 13 juillet 2006 impose aux communes disposant d'un plan local d'urbanisme, la réalisation d'une analyse triennale de ce plan au regard de la satisfaction des besoins en logements.

Le programme local de l'habitat (PLH) de la CARA a été approuvé par le conseil communautaire de l'agglomération le 4 février 2008 pour la période 2008/2014 et une évaluation a été réalisée en 2012.

Le constat sur la commune d'Arvert:

Les objectifs du PADD et du PLH ont été respectés:

Selon les sources de l'INSEE, le nombre de logements sur ARVERT était de 1734 au 1er janvier 2006 et de 1843 logements au 1er janvier 2009 soit une progression de 109 logements en trois ans, ce qui représente une moyenne de 36 logements par an.

	2006	2009
Nombre de logements	1734	1843
Résidences principales	1304	1398
Résidences secondaires	326	337
Logements vacants	104	108

En 2009, le recensement fait apparaître 1843 logements et en 2012 1994 logements

Année	Résidences principales	Résidences secondaires	Appartements
2006	19	5	10
2007	28	3	
2008	25	3	13
2009	32	7	44
2010	53	4	
2011	54		4
2012	44		

Soit, de 2010 à 2012 : un total de 151 logements (dont 22 logements non achevés pour 2012)

Le rythme d'évolution prévu entre 2012 et 2020 est de 1 à 1,5%

les projets d'urbanisation réalisés, en cours et à venir :

La Commune, lors de la révision du PLU 2006, n'a pas ouvert de nouvelles zones à la construction étant donné les réserves foncières importantes existantes. Pour prendre en compte la dureté foncière importante sur les « dents creuses » existantes, la Commune a maintenu les zones AU et 1AU existantes.

En 2011, les réserves foncières étaient les suivantes :

- surfaces UBS: 12,7 hectares. Ces zones correspondent à des zones constructibles avant la révision du PLU, et sur lesquelles la Commune a imposé en 2006 des schémas d'orientation d'aménagement pour opérer une densification du bâti.

- surface AU: 16,3 hectares

- surface 1AU: 28,8 hectares.

Depuis 2006,

- une seule zone UBS a été ouverte partiellement à l'urbanisation suite aux négociations avec les propriétaires: zone dite du Maine Giraud (réalisation de deux lotissements privés: LE BELLEVUE 1 et 2).

- la Commune a réalisé au Peu Mignon un projet de lotissement en partenariat avec les propriétaires fonciers privés permettant d'offrir en accession à la propriété 9 logements pour les jeunes ménages en 2011/2012 sur un programme total de 15 lots.

- une troisième modification du PLU A été menée en 2011, pour ouvrir à l'urbanisation une zone 1AU qui se heurtait en 2006, à l'opposition des propriétaires sur le site de Dirée. Le projet privé est offert à la commercialisation depuis 2012 (30 lots).

- ZAC Fief de Volette dont le dossier de réalisation a été approuvé en 2011, ne sera ouverte dans un premier temps, que sur 2,5 hectares alors qu'elle a une surface de 7 hectares. Début des travaux: 2014.

- un terrain a été acquis par l'ARA dans le secteur de la Beaune pour réaliser une nouvelle opération de logements sociaux. A ce jour, la Commune propose 20 logements à loyer modéré.

Synthèse des réalisations entre 2006 et 2012 :

Nom du programme	situation	Nb lots / logements
Bellevue 1	Maine Giraud	15 lots
Bellevue 2	Maine Giraud	31 lots
Peu Mignon	Peu Mignon	15 lots
Les Tourterelles	Le Boudignou	8 lots
Le Verger d'Alvert	Le Grand Dirée	30 lots
Le Clos des Pierrières	Les Pierrailles	10 logts
Topazis	Le Maine Guimard	44 logts groupés

Les réserves foncières encore disponibles sur la Commune d'ARVERT sont situées principalement dans le cœur du village au milieu des zones déjà urbanisées. L'enjeu est d'arriver à « combler ces dents creuses » de sorte à ne pas étendre encore l'urbanisation.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Suite au départ en retraite de Mme JAMET, le service scolaire a été réorganisé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE le tableau des emplois permanents de la collectivité à compter du 1er mai 2013.

• SEANCE du 13 SEPTEMBRE 2013

EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION - CESSION SCI BOUROU

La présente cession a été présentée devant les membres de la commission Grands Projets du 22 juillet. Ces derniers ont souhaité obtenir des informations sur le devenir de ce bâtiment.

CONSIDERANT que cette acquisition est une opportunité pour la Commune d'ARVERT de poursuivre la procédure de restructuration en concertation avec les commerçants

VU l'avis du service France domaines en date du 7 septembre 2013

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Les membres du Conseil Municipal après avoir pris connaissance des informations sur le devenir de ce bâtiment, DÉCIDENT d'exercer le droit de préemption au prix de 160 000 € biens cédés libres de toute location ou occupation

FINANCES: CONVENTION GROUPEMENT DE COMMUNDES

La commune de ARVERT, le SIVOM DE LA PRESQU'ILE D'ARVERT, les Communes de LA TREMBLADE et de SAINT AUGUSTIN souhaitent constituer un groupement de commandes pour la fourniture d'une prestation de restauration collective (essentiellement, fourniture des denrées qui seront cuisinées dans chaque restaurant scolaire communal).

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, émettent un avis favorable et désignent le maire et un des membres de la commission d'appel d'offres communale en qualité de suppléant.

• SEANCE du 22 OCTOBRE 2013

CONVENTION CADRE COMMUNE ARVERT ET CCAS LA TREMBLADE

Les membres du Conseil Municipal examinent la convention cadre avec le CCAS de LA TREMBLADE, par laquelle sont fixées les conditions financières de la participation communale à l'activité du service d'aides à domicile. Le montant global de la subvention pour les six communes du Canton a été fixé à 85 000 € pour l'année 2012, reconduite en 2013 et la part de chaque commune est calculée en fonction du nombre d'heures effectuées. Pour 2013, la participation de la Commune d'ARVERT est fixée à 21 206 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité APPROUVENT les termes de la convention.

EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION - SCI BOUROU

Depuis le Conseil municipal du 25 juillet, des précisions ont été obtenues au sujet de la reprise du bâtiment appartenant à la société BOUROU. Le commerce qui

sera installé dans ce bâtiment sera un commerce de vente de petit matériel pour la maison issu de commerces ayant cessé leur activité (faillite...). Le projet présenté correspond à l'implantation d'un nouveau commerce en centre bourg.

Après en avoir délibéré, par 15 voix pour et 1 abstention, les Conseillers Municipaux DECIDENT de rapporter la délibération 067-2013 en date du 13 septembre 2013, portant décision d'exercer le droit de préemption urbain.

ALIENATION D'UN BIEN

Les négociations avec la SCI CENTRE ARVERT concernant l'aménagement du centre bourg ont abouti à un accord permettant notamment de mieux réguler la circulation.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité DECIDENT de céder au prix de 11 000 € les biens suivants :

Section H	N° 2604	Av. de la Presqu'île d'Arvert	2 a 66 ca
Section H	N° 2606	17 av. de la Presqu'île d'Arvert	24 ca

AUTORISENT Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir et DISENT que les frais de rédaction de l'acte seront à la charge de l'acquéreur.

• SEANCE du 10 DECEMBRE 2013

TARIFS : La plupart des tarifs restent inchangés.

SUPPRESSIONS DE REGIES ; PAIEMENTS CARTES BANCAIRES :

Suite à la fermeture de la Trésorerie de La Tremblade, 3 régies sont supprimées : salle des sports, salle des fêtes et animaux errants. Des factures seront émises. Le Conseil Municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable à la signature de la convention pour permettre l'utilisation des cartes bancaires. Les modalités seront définies avec les services départementaux de la Trésorerie.

TRAVAUX ENTRETIEN de terrains :

Suite à la défaillance d'un propriétaire, la commune a dû faire procéder au nettoyage d'un terrain. La Trésorerie assurera le remboursement par le propriétaire.

CONTRATS de location de claires ostréicoles :

Avis favorable du Conseil Municipal pour la location à deux ostréiculteurs de deux claires : l'une à Coux, l'autre à la Grève à Duret.

RESTAURATION COLLECTIVE :

Suite à la délibération du 11 septembre et compte tenu de la proposition de la commission d'appel d'offres des 21 et 27 novembre, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir les propositions de la Société API RESTAURATION concernant la fourniture des produits pour les repas scolaires (hormis le pain)

CONVENTION PISCINE :

Autorisation est donnée au maire pour signer la convention avec le SIVU de Saujon pour utilisation de la piscine ; pour 64 élèves, à raison de 12 séances, coût global (hors transport) : 2 803,20 €

ATELIERS PERI-EDUCATIFS :

Signature d'une convention avec le SIVOM de la Presqu'île pour la mise à disposition de personnel pour encadrer les ateliers péri-éducatifs mis en place dans le cadre de la réforme de la semaine scolaire.

"LA CÈNE" DE MICHEL GENTY À L'ÉGLISE SAINT-ETIENNE

Pour marquer 50 années d'activités artistiques, le célèbre peintre Michel Genty a offert deux magnifiques huiles sur toile, la « Sainte-Famille » pour Notre-Dame d'Etaules, la « Crucifixion » pour l'église du Sacré-Cœur de La Tremblade, qui porte à 27 les créations du peintre dans l'édifice, et une magistrale troisième œuvre, « La Cène », pour l'église Saint-Etienne d'Arvert.

Comme dans les œuvres des maîtres du passé, le message biblique est toujours présent et les trois peintures du maître s'inscrivent dans une facture «Néo-Renaissance» qui s'appuie sur le nombre d'or et le symbolisme des couleurs.

Michel Genty : « Cette donation marque mon attachement à notre canton et à nos valeurs chrétiennes. Je remercie le Père Camille Coly, les Municipalités et Services Techniques pour leurs amicales participations aux transports et accrochages des peintures dans les trois églises. »

Dom Sébastien de Landry

Photographies : MG



L'huile sur toile " La Cène " de MG



Michel Genty devant sa peinture " La Cène "

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014



A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES



> Qui élit-on les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire 23 conseillers municipaux. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

En même temps, vous élierez pour la première fois les conseillers communautaires. Ils représentent notre commune au sein de la l'Agglomération Royan Atlantique dont la commune est membre. Vous élierez donc également 3 conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez, comme avant, un seul bulletin de vote, mais y figureront deux listes de candidats : les candidats à l'élection municipale et les candidats à l'élection des conseillers communautaires. Vous ne voterez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pourrez séparer.

Vous ne devez pas raturer votre bulletin de vote, sinon il sera nul et votre voix ne comptera pas.

> Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?

Les conseillers municipaux ne seront plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste à la représentation proportionnelle. Les candidats au mandat de conseiller municipal ont l'obligation de se présenter au sein d'une liste comprenant autant de candidats que de conseillers municipaux à élire et alternant un candidat de chaque sexe. Une liste de conseillers communautaires dont les candidats sont issus de la liste municipale doit également être présentée.

Attention, vous voterez en faveur de listes que vous ne pourrez pas modifier. Vous ne pourrez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Si vous modifiez le bulletin de vote qui vous est fourni, votre bulletin de vote sera nul.

> Qui peut voter ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français,

vous pourrez voter à condition d'être inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune.

Contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.

> Comment faire si je souhaite être candidat ?

Un mémento à l'usage des candidats est disponible sur le site internet du ministère de l'Intérieur (<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat>). Il indique les démarches à suivre et notamment pour la déclaration de candidature qui est obligatoire. Les candidatures doivent être déposées au plus tard le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures. La candidature est déposée à la préfecture ou la sous-préfecture.

> Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations :

<http://www.interieur.gouv.fr/> Rubrique Élections

Petite Enfance - Enfance - Jeunesse (La Tremblade - Arvert - Etaules - Chaillevette - St Augustin - Les Mathes)

Le SIVOM Presqu'île d'Arvert qui gère les 3 crèches, le Centre de Loisirs et le secteur adolescent sur Le Canton de La Tremblade, met également en place au sein de chaque école primaire et du collège, **des dispositifs de soutien scolaire** qui permettent à certains enfants d'avoir une aide, 2 soirs par semaine, dans la réalisation de leur travail du soir. Pour que ces dispositifs soient viables, nous nous appuyons sur un réseau de bénévoles, qui donnent un peu de leur temps disponible pour les enfants. A cette occasion, nous souhaitons vous présenter aujourd'hui « être bénévole sur le CLAS c'est quoi ? » ainsi que le dispositif dans son ensemble. Sans l'aide des bénévoles, nous ne pourrions pas mener notre action, ou tout du moins de façon moins efficace. Si vous souhaitez de plus amples renseignements sur les actions du SIVOM Presqu'île d'Arvert, vous pouvez contacter Mr NEYRAT Philippe, coordinateur au 06.20.62.84.85 ou par mail : coordinateur-sivom-arvert@orange.fr

Si vous souhaitez rejoindre notre réseau de bénévoles et ainsi participer aux actions CLAS vous pouvez contacter Melle JAMET Estelle au 06.28.82.14.28

ETRE BENEVOLE SUR LE CLAS, C'EST QUOI ?

Le CLAS, qu'est ce que c'est ?

Le CLAS est un dispositif mis en place par une association ou une collectivité locale en partenariat avec l'Education Nationale, la CAF, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Le but de ce dispositif est d'aider les enfants à vivre au mieux leur scolarité et de soutenir les familles dans ce rôle. CLAS est le sigle pour Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.

Qui le met en place sur ma commune ?

Le SIVOM de la Presqu'île d'Arvert a été créé en 2006 afin d'assurer l'accueil des enfants et des jeunes sur les 6 communes du canton de La Tremblade (La Tremblade, Arvert, Etaules, Chaillevette, Les Mathes, Saint-Augustin). Le SIVOM gère trois crèches, un centre de loisirs, un accueil pour les adolescents, des garderies périscolaires et les dispositifs CLAS.

Qui y participe ?

Sur chaque école primaire et publique du canton, ce sont 10 enfants qui sont ciblés par les enseignants. Depuis l'année dernière, un CLAS a été mis en place au collège (30 élèves y participent cette année).

Les enseignants proposent cette aide aux enfants et aux familles pour des raisons différentes. Cela peut être pour des difficultés scolaires, ou parce que les parents ne peuvent pas s'en occuper sur le temps des leçons le soir, ou bien parce que leur réalisation crée des tensions dans la famille ou simplement pour donner un coup de pouce à certains élèves.

Quand est-ce que cette aide a lieu ?

Sur chaque école primaire, le CLAS a lieu 2 soirs par semaine de 17H à 18H30 (lundi et jeudi à La Tremblade, Etaules et Chaillevette, mardi et vendredi à Arvert, Les Mathes et Saint-Augustin). Au collège, c'est le lundi, le mardi et le jeudi dans l'après-midi. Le CLAS débute sur

chaque commune au mois d'octobre, se termine en mai et n'a lieu que sur les périodes scolaires.

Comment se passe l'organisation d'une séance ?

C'est un animateur du SIVOM qui prend le groupe d'enfants en charge après la classe ou les ateliers péri-éducatifs. Il y a deux temps distincts : l'aide aux leçons et des ateliers ludiques. Concernant les ateliers, c'est l'animateur du SIVOM qui les met en place. Pour le temps d'aide aux leçons, l'animateur est présent et des personnes bénévoles viennent également aider les élèves.

Si je souhaite être bénévole sur le CLAS, comment cela se passe ?

Si vous souhaitez aider les enfants dans le cadre de ce dispositif ou simplement avoir plus de renseignements, vous pouvez appeler la coordonatrice des CLAS, Estelle Jamet, au 06.28.82.14.28. Vous pourrez examiner ensemble si ce dispositif correspond à vos attentes et comment votre aide pourrait être utile à ce dispositif. Vous pourrez également aller voir sur une école comment cela se déroule, rencontrer les animateurs et d'autres bénévoles.

Cela m'intéresserait de participer au CLAS en tant que bénévole mais je vais m'absenter durant l'année et ne pourrais pas toujours être présent.

Chaque personne bénévole intervient selon ses souhaits et ses disponibilités. Certains bénévoles interviennent un soir dans la semaine, d'autres deux soirs et certains une fois tous les quinze jours. Il suffit de prévenir un animateur ou la coordonatrice de son absence, cela permet ensuite de s'organiser en fonction de la présence ou non de chacun. De même chacun s'engage le temps qu'il souhaite et peut arrêter quand il veut.

Y a-t-il un niveau d'études requis afin d'aider les enfants à réaliser leurs leçons ?

Aucun niveau d'étude n'est requis. Il s'agit d'une aide aux leçons comme le ferait un parent ou un grand-parent. De plus, un animateur est toujours présent pour vous aider si vous rencontrez une difficulté quelconque. Il est également possible de solliciter les enseignants et la coordonatrice.

Est-ce que mon aide va être utile aux enfants ?

La réussite de ce dispositif repose en grande partie sur le réseau de bénévoles. Chaque année, de 25 et 30 bénévoles s'y investissent. Pourtant, nous recherchons toujours de nouvelles personnes souhaitant donner un coup de pouce aux enfants afin d'étoffer le réseau et aider plus d'enfants.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Activités nautiques pour les écoliers

Les élèves de la classe de CE2 ont bénéficié de **4 séances de surf** (soit 2 journées complètes) le 10 et le 13 septembre puis de **4 séances de Kayak** le 16 et le 23 septembre. Ces sorties sportives se sont déroulées sur la base nautique de Pontailiac à Royan pour le surf puis sur la base nautique de La Palmyre pour le Kayak. Ces différentes journées sont financées entièrement par l'ARA qui fait un énorme effort financier pour tous les petits écoliers de l'agglomération. Nos élèves ont pu savourer cette pratique sportive car ils étaient très bien encadrés par des professionnels qualifiés et désireux de partager leur passion pour la mer. Ils en garderont un souvenir impérissable. Merci encore à tous ceux qui ont monté ce projet, qui ont participé à ce projet et l'ont rendu possible.

La maîtresse.



Activités «voile»

Stage de voile de la classe des CM2 à la base nautique de Ronce-les-Bains octobre 2013

Dans le cadre du projet nautisme financé par la communauté d'agglomération de Royan pour l'ensemble des élèves du cycle 3 de la circonscription, les élèves de CM2 ont pu profiter d'une initiation à la pratique du **catamaran**. Encadrés par deux moniteurs brevet d'état (Dimitri et Bruno), ils ont navigué sur le **bassin de Marennes-Oléron**, passant même sous le pont de la Seudre.

Ils ont appris à tenir la barre, à virer de bord, à empanner, à border la grand'voile pour naviguer au plus près du vent.

Quand les « colibris » prenaient de la vitesse, les sensations fortes étaient au rendez-vous!...

Ces 4 jours de voile ont remporté **un vrai succès** auprès des enfants.



Visite de l'exposition « Arvert d'hier à aujourd'hui »



La semaine du 07 au 11 octobre 2013

Le foyer rural organisait une exposition sur « Arvert d'hier à aujourd'hui ». Les élèves de l'école élémentaire ont été invités à venir la découvrir.

Grâce à un questionnaire rédigé par les bénévoles, les élèves ont pu faire des recherches sur les différents panneaux de l'exposition, se familiarisant ainsi avec les thèmes présentés : les commerces, les métiers, les lieux-dits, le bourg,...

Certains ont pu chercher des membres de leurs familles sur les dizaines de photos de classes présentées, un lien inter générationnel a pu ainsi être créé.

Nous remercions vivement tous les bénévoles du foyer rural et les anonymes pour cette organisation.

Les élèves de l'école élémentaire d'Arvert et leurs enseignantes



Visite du « Domaine des claires »

Le vendredi 4 octobre et le mardi 8 octobre, les classes de CP et de CP CE1 sont allés visiter le domaine des Claires où ils ont été accueillis par Jonathan Guillon.

Jonathan est viticulteur. Son métier est de cultiver la vigne pour ensuite produire du vin, du pineau et du cognac. Pour comprendre comment on transforme le raisin en vin, Jonathan a conduit les élèves dans ses vignes puis dans les chais. Les enfants étaient ravis de leur visite.



La commémoration du 11 novembre

Pour compléter le travail effectué en classe au sujet de la commémoration du 11 novembre, tous les CE1 de l'école se sont rendus au monument aux morts.

Auparavant, Monsieur Priouzeau les a accueillis devant la mairie pour leur rappeler les temps forts de la première Guerre Mondiale.

Puis, devant le monument aux morts, monsieur le Maire a expliqué aux élèves la symbolique du monument et le déroulement de la cérémonie du 11 novembre.



ÉCOLE MATERNELLE

Cette année, toute l'école maternelle travaille sur le thème de l'alimentation.



La classe des petits fait la dégustation de fruits chaque jour.

D'autres dégustations se font dans les autres classes selon les thèmes travaillés.

Nous irons au marché acheter des fruits et des légumes.

La classe des petits-moyens est allée se promener en forêt pour faire des œuvres de land art sur le thème de l'automne.

Les classes de moyens-grands ont fait des expériences sur l'air et l'eau.



Phrases d'enfants

«Nous allons tous les soirs aux APE : nous faisons des jeux, des dessins et du sport.»



«Nous décorons les sapins de l'école et nous attendons le Père Noël.»

«Nous avons vu le spectacle de marionnettes : « Noël à la ferme », c'était bien».



RAPPEL :

Les inscriptions à l'école maternelle se feront à compter du 10 mars 2014. Tél: 05 46 36 45 09

LA MISE EN OEUVRE DE LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Très tôt, la Commune d'ARVERT a investi le champ de l'animation pour les plus jeunes. En effet, lors de la pause méridienne différents ateliers (arts plastiques, chants/musique, lecture, sports...) étaient déjà mis en œuvre depuis 2012 pour les enfants volontaires qui mangeaient au restaurant scolaire.

Lors de la réforme des rythmes scolaires, les élus de la Commune ont naturellement souhaité reporter ces ateliers vers **les temps péri-éducatifs**. Cette volonté a fait l'objet de discussions dans le cadre des Conseils d'Ecoles qui ont ensuite voté :

- école maternelle : 6 avis pour débiter la réforme en 2013, 4 pour 2014
- école élémentaire : 13 avis pour débiter en 2013 et 2 pour 2014.

L'organisation matérielle et les objectifs pédagogiques ont fait l'objet d'une étude dans le cadre du Projet Educatif Territorial porté par le SIVOM de la PRESQU'ILE D'ARVERT, entité qui a aidé toutes les communes du Canton non seulement pour l'écriture du projet mais également pour la réalisation des ateliers soit en mettant à disposition des agents, soit en proposant des formations.

Tous les agents communaux ont activement participé à ces formations qui ont porté sur les thèmes suivants :

- la lecture : apprentissage des techniques de Kamishibai, Raconte Tapis, Raconte Tablier
- les jeux de société, les jeux de mots, les jeux de coopération : apprentissage des techniques pour favoriser l'auto gestion
- les jardins des arts, bande dessinée, musique, photographie : appropriation de différentes techniques et propositions d'ateliers

11 ateliers sont ainsi proposés chaque soir :

les animateurs retrouvent les enfants dans la cour de récréation pour les enfants de l'école élémentaire et dans les classes pour les enfants de l'école maternelle et les conduisent ensuite vers le lieu d'activités.

Après une première période de fonctionnement, une rencontre a été organisée avec les parents d'élèves pour une évaluation. Ces derniers ont fait part de leur satisfaction même si certains points organisationnels restaient à améliorer notamment pour les enfants de l'école maternelle... ce qui a été fait. En effet, pour les plus petits, il a été nécessaire de prévoir des aménagements destinés à faciliter la transition entre le scolaire et le péri scolaire. De plus, les agents ont proposé différentes modifications dans le cadre de leurs ateliers, destinées à assurer le bien-être des enfants.

Grâce à l'implication des agents communaux, et au soutien d'une partie de l'équipe éducative du SIVOM, la mise en œuvre des rythmes scolaires est globalement une réussite pour les enfants qui sont maintenant demandeurs d'activités et savent faire la différence entre la scolarité et ces activités de découverte.

Le coût de la réforme :

La commune a investi, pour cette première année de fonctionnement, dans l'acquisition de matériel pédagogique (1600 €). D'autre part, la contribution au SIVOM pour les formations des agents, les interventions extérieures... n'est pas encore finalisée.

Le coût annuel des animateurs que proposaient déjà les ateliers en pause méridienne était de 23717 €. A cela, il convient d'ajouter le renforcement de l'équipe des animateurs par la présence de deux agents supplémentaires soit un coût annuel de 5270 €.

La dépense est donc estimée à 160 € par an et par enfant participant aux ateliers. Le financement est en partie assuré pour cette première année de fonctionnement, par une aide de l'Etat (50 € par enfant) et par la CAF (54 € par enfant).



Les Ecoles

Rappel : organisation de la semaine scolaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h45 / 8h45	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie
9h00 / 12h00	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
12h00 / 13h30	Restauration scolaire	Restauration scolaire	Garderie	Restauration scolaire	Restauration scolaire
13h30 / 15h45	Cours	Cours		Cours	Cours
15h45 / 16h45	Ateliers Péri Educ.	Ateliers Péri Educ.		Ateliers Péri Educ.	Ateliers Péri Educ.
16h45 / 18h30	Garderie	Garderie		Garderie	Garderie

Planning des vacances de Noël aux vacances de février.

Période 3	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Cycle 1	Jeux de société	Jeux mots	Éveil corporel	Musique
Cycle 2	Sport	Musique	Prévention	Jeux mots
Cycle 3	Musique	Sports Athlétisme	Jeux de société	DD
Cycle 4	Jeux mots	DD	Musique	Sport
	Anglais	Anglais	Anglais	Anglais



Les intervenants :

Cycle 1 : petite et moyenne section



Françoise Gobin



Sabrina Fayol



Johanna Pellegrin

Cycle 2 : grande section et cp



Valérien Mailhé



Alison Floch



Sylvie Cornueau



Cycle 3 : ce1 et ce2



Christa Marchegay



Laurence Chagnoleau



Elodie Duport



Cycle 4 : cm1 et cm2



Lisa Mc Carty



Nadine Erable

Événements



Fiesta Mexicana

13 Juillet



Fête du Centre de Loisirs

26 Juillet



Coux en Fête

28 Juillet



Soirée Années 80

10 Août



La Remontée de la Seudre

En 2013, c'était au tour de la commune d'Arvert de recevoir les festivités du samedi de la remontée de la Seudre. Après une soirée inaugurale à Mornac le vendredi 23 août, **le stade d'Arvert a donc été le lieu de départ des randonnées pédestre, cyclo, VTT et équestre du 24 août**: ce sont 449 piétons, 234 cyclistes, 38 cavaliers et 1 attelage (soit 723 randonneurs sur terre) qui, après un pique-nique sous les arbres, ont parcouru les routes et les sentiers de la Presqu'île d'Arvert. Au retour, ils ont pu faire le tour du **marché fermier** et près de 500 personnes **ont dégusté les produits du terroir** lors de la soirée animée par le concert des « Crogs ». Un grand merci aux bénévoles qui nous ont aidé lors de cette journée !

Le dimanche 25 août, malgré une météo défavorable, la traditionnelle **randonnée nautique** entre la Tremblade et l'Eguille a rassemblé 290 embarcations (250 kayaks, canoës, pirogues, avirons, planche à voile, dériveurs, optimist, stand up paddles, OFNI... et 40 voiliers : voiles traditionnelles et habitables) soit 622 personnes sur l'eau.

La prochaine édition de la Remontée de la Seudre aura lieu les 5, 6 et 7 septembre 2014.

24 et 25 Août



Forum des Associations

14 Septembre



Course cycliste, les Boucles de la Seudre

15 Septembre



19 et 20 octobre

Saveurs et Terroir



Cérémonie du 11 Novembre



19 décembre

Spectacle de Noël



Allo Père Noël, ... Ici Zazou !

Environ 200 personnes ont assisté au spectacle de Noël offert par la Municipalité et le Foyer Rural: un spectacle drôle et poétique proposé par la Compagnie Juste Nez.

Les petits spectateurs sont vite tombés sous le charme de Mme Zazou « la clown », et les plus grands sont devenus rapidement complices du personnage pour l'aider à accomplir ses numéros: magie, jonglerie, marche au ralenti, au rythme d'un univers sonore décalé, riche et original





BARBARA PRINS Photographe

4 bis, rue des Aigrettes - 17530 ARVERT
Tél. 06 16 66 75 04 - Mail : babsprins@yahoo.fr

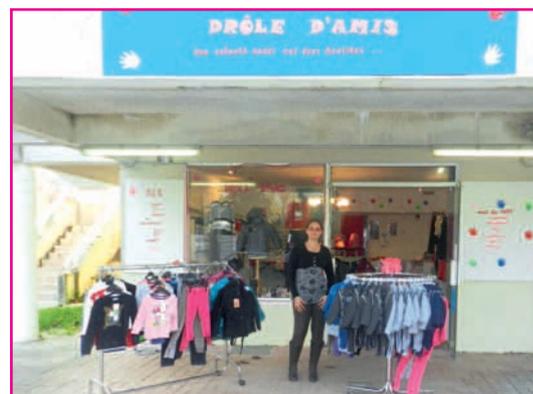
Fraîchement installée dans la région, passionnée par la photo depuis toujours, je suis, depuis 2 ans photographe freelance professionnelle. Spécialisée en photo «filmage» : Portrait, Action sur lieux touristiques. J'interviens également sur :

- Événementiel (sports, spectacle, soirée...)
- Studio (portrait famille, couple, bébé...)
- Mariage, Scolaire...

DROLE D'AMIS

Vos enfants aussi ont leur boutique...
Vêtements, accessoires, déco sous licence ou non
Vernis et accessoires pour les ongles - produits neufs

Lolita BORREGO
4 bis place du marché - 17530 ARVERT
tél: 06 32 01 13 27
e-mail: laboutiquedelolitorborrego@gmail.com



LA RETOUCHERIE Caroline GANDON

45 rue du Haut Fouilloux - 17530 ARVERT
Tél : 06 21 20 18 75

SUR MESURE - Retouche - Transformation tout vêtement - Rideaux - Stores bateau - Housses - Linge de maison - Sacs - Accessoires
du mardi au samedi matin : 9h45-13h / 16h-18h

H2O SERVICES

Xavier ANDRÉ
10 rue des Tonnelles - 17530 ARVERT
05 46 08 27 64 - 06 51 71 69 20 - xavier.andre4@free.fr
PLOMBERIE - RAMONAGE - ELECTRICITE
Installation - Réparation - Dépannage 7/7 en saison
déplacement gratuit dans un rayon de 15 km



PNEUS PLUS SERVICES (EUROTYRES)

ENTRETIEN TOUTES MARQUES

17, avenue de la Presqu'île d'Arvert - 17530 ARVERT
05 46 36 21 60 - Fax 05 46 36 21 40
e-mail: pneusplusservices@orange.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE CANTON DE LA TREMBLADE

Le conciliateur de justice n'effectue plus de permanence à Arvert depuis le 1er janvier 2014.
 Pour convenir d'un rendez-vous avec Monsieur Armand Saint-Narcisse, il vous faut contacter la mairie des Mathes (05.46.22.40.72) ou la mairie de Chaillevette (05.46.36.60.25).

Le Relais d'accès au droit à Marennes, 22-24 rue Dubois Meynardie, se tient également à votre disposition au 05.79.86.01.50.

ASSISTANTE SOCIALE

- **Mme Danjou**, assistante sociale du Conseil Général, vous reçoit à la mairie sans rendez-vous les lundis de 14h à 16h.
- **Mme Geoffroy-Maire**, assistante sociale de la MSA, vous reçoit à la mairie sans rendez-vous le 2^e et 4^e jeudi de chaque mois de 14h à 15h.

MISSION LOCALE

Les permanences ont lieu le mardi matin sur rendez-vous à la mairie.
 Pour prendre rendez-vous contacter le : 05.46.06.96.16

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES COMMUNAUTAIRES

POUR LES PARTICULIERS

TOUTE L'ANNEE : du LUNDI au SAMEDI de 9H00 à 11H45 et de 14H00 à 17H45

ATTENTION !!! Fermeture de la déchetterie le :

- **MARDI** pour CHAILLEVETTE
- **JEUDI** pour LA TREMBLADE

POUR LES PROFESSIONNELS

la déchetterie de Saint Sulpice de Royan est ouverte toute l'année du LUNDI au VENDREDI de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H30

2014

Calendrier de collecte

Infos : 05 46 39 64 64

ARVERT

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 Mercredi	1 Samedi	1 Samedi	1 Mardi	1 Jeudi	1 Dimanche
2 Jeudi	2 Dimanche	2 Dimanche	2 Mercredi	2 Vendredi	2 Lundi
3 Vendredi	3 Lundi	3 Lundi	3 Jeudi	3 Samedi	3 Mardi
4 Samedi	4 Mardi	4 Mardi	4 Vendredi	4 Dimanche	4 Mercredi
5 Dimanche	5 Mercredi	5 Mercredi	5 Samedi	5 Lundi	5 Jeudi
6 Lundi	6 Jeudi	6 Jeudi	6 Dimanche	6 Mardi	6 Vendredi
7 Mardi	7 Vendredi	7 Vendredi	7 Lundi	7 Mercredi	7 Samedi
8 Mercredi	8 Samedi	8 Samedi	8 Mardi	8 Jeudi	8 Dimanche
9 Jeudi	9 Dimanche	9 Dimanche	9 Mercredi	9 Vendredi	9 Lundi
10 Vendredi	10 Lundi	10 Lundi	10 Jeudi	10 Samedi	10 Mardi
11 Samedi	11 Mardi	11 Mardi	11 Vendredi	11 Dimanche	11 Mercredi
12 Dimanche	12 Mercredi	12 Mercredi	12 Samedi	12 Lundi	12 Jeudi
13 Lundi	13 Jeudi	13 Jeudi	13 Dimanche	13 Mardi	13 Vendredi
14 Mardi	14 Vendredi	14 Vendredi	14 Lundi	14 Mercredi	14 Samedi
15 Mercredi	15 Samedi	15 Samedi	15 Mardi	15 Jeudi	15 Dimanche
16 Jeudi	16 Dimanche	16 Dimanche	16 Mercredi	16 Vendredi	16 Lundi
17 Vendredi	17 Lundi	17 Lundi	17 Jeudi	17 Samedi	17 Mardi
18 Samedi	18 Mardi	18 Mardi	18 Vendredi	18 Dimanche	18 Mercredi
19 Dimanche	19 Mercredi	19 Mercredi	19 Samedi	19 Lundi	19 Jeudi
20 Lundi	20 Jeudi	20 Jeudi	20 Dimanche	20 Mardi	20 Vendredi
21 Mardi	21 Vendredi	21 Vendredi	21 Lundi	21 Mercredi	21 Samedi
22 Mercredi	22 Samedi	22 Samedi	22 Mardi	22 Jeudi	22 Dimanche
23 Jeudi	23 Dimanche	23 Dimanche	23 Mercredi	23 Vendredi	23 Lundi
24 Vendredi	24 Lundi	24 Lundi	24 Jeudi	24 Samedi	24 Mardi
25 Samedi	25 Mardi	25 Mardi	25 Vendredi	25 Dimanche	25 Mercredi
26 Dimanche	26 Mercredi	26 Mercredi	26 Samedi	26 Lundi	26 Jeudi
27 Lundi	27 Jeudi	27 Jeudi	27 Dimanche	27 Mardi	27 Vendredi
28 Mardi	28 Vendredi	28 Vendredi	28 Lundi	28 Mercredi	28 Samedi
29 Mercredi	29 Samedi	29 Samedi	29 Mardi	29 Jeudi	29 Dimanche
30 Jeudi	30 Dimanche	30 Dimanche	30 Mercredi	30 Vendredi	30 Lundi
31 Vendredi		31 Lundi		31 Samedi	

Foyer Rural

Depuis la rentrée, le Foyer Rural a pris son allure de croisière avec de nouveaux adhérents qui l'ont découvert lors du Forum des associations ou qui sont venus à lui grâce au bouche à oreille. **Tous les ateliers** sont actifs, cependant l'atelier de danse hip hop n'a pu être reconduit faute d'un nombre suffisant de demandes.

L'éclade du 17 août a clôturé la saison 2012-2013. Cette fête était attendue après l'interruption de 2012. Les habitués ont été heureux de se retrouver dans une belle salle rénovée. Myriam a su avec ses nouveaux musiciens animer cette soirée traditionnelle.



L'exposition « Arvert d'hier à aujourd'hui » a enchanté les visiteurs. Succès mérité, juste récompense pour l'équipe « histoire locale » qui a travaillé plus de deux ans sur ce projet.

Le 23 novembre « **Los Vironaires** » ont animé le bal folk. Les danseurs nombreux, venus parfois de loin, attirés par la réputation du groupe ont chauffé le parquet jusqu'à une heure avancée de la nuit.



Le dépliant que vous avez trouvé dans vos boîtes à lettres fin août présente les activités et le programme des manifestations festives ou culturelles organisées par le Foyer Rural. Il avait été conçu en fonction des dates des élections municipales. Les dates de ces élections ont été changées ce qui a conduit à l'annulation du concert du 23 mars. Il est reporté à la saison prochaine 2014-2015.

Si vous voulez rencontrer du monde en pratiquant une ou plusieurs activités du Foyer Rural dans une ambiance chaleureuse, n'hésitez pas à venir voir comment fonctionnent les ateliers.

Si vous avez quelques aptitudes dans quelque domaine que ce soit et que vous désirez partager votre savoir faire, votre expérience, venez nous proposer de créer une nouvelle activité, vous serez accueilli(e) avec joie.

L'exposition « ARVERT, D'HIER A AUJOURD'HUI »

Faisant suite aux expositions sur la Préhistoire « Fouille dans ton terroir » en 1996, « Les armoires de grand-mère » en 1997 et d'autres ensuite, la section Histoire Locale du Foyer Rural a présenté l'aboutissement d'un travail préparatoire de 2 ans : « Arvert: d'hier à aujourd'hui ».

Du 5 au 13 octobre, un public nombreux (plus de 1200 visites) s'est pressé pendant une dizaine de jours dans la salle des fêtes rénovée de la commune.

Notre objectif était de mettre en avant le patrimoine local d'hier à aujourd'hui ; des centaines de photos et cartes postales illustrant les lieux et la vie des citoyens de la commune depuis un siècle environ, des outils d'antan et une importante collection de photos scolaires ont





ainsi donné lieu à des moments d'intense convivialité. Les aînés ont retrouvé avec émotion et nostalgie leurs souvenirs de jeunesse. Pour les plus jeunes (5 classes de l'école élémentaire), ce fut une découverte et une véritable leçon d'histoire locale en situation : exercice pédagogique réussi!

Les commentaires recueillis et les remarques consignées sur le livre d'or montrent l'oeuvre de lien social qu'a pu apporter cette manifestation à nos concitoyens.

Merci à tous ceux qui nous ont aidés pour la réussite de cette exposition : municipalité pour son hospitalité, particuliers ayant apporté leur concours par des témoignages et des prêts de documents ou d'éléments de décor (plantes, costumes d'époque).

Un peu d'Histoire... et de Géographie

A propos des MAINES

Qui ne connaît l'existence du Maine-Geay ou du Maine-Giraud pour ne citer que ces deux-là parmi les plus connus dans la toponymie des hameaux de la commune? Ces lieux au nom évocateur de familles les ayant occupés dès le Moyen-Age, d'où nous vient le mot maine, synonyme de maison familiale campagnarde étaient nombreux et le demeurent encore malgré une certaine érosion.

Selon Valentin GUILLON, ancien maire et historien local avisé, pas moins d'une vingtaine de maines pouvaient être dénombrés au 19^{ème} siècle; en voici la liste par ordre alphabétique:

Maine Amouroux - Maine Bord - Maine Cabeau(grand) - Maine Cabeau(petit) - Maine Clochet(Piochet) - Maine de Collo(Coux) - Maine Devaux - Maine Fourmillé(Fournilier) - Maine Geay - Maine Giraud - Maine Guimard - Maine Lacroix - Le Maine, à Dirée - Maine Martin, près du village disparu de La Pile) - Maine Maurin - Maine Perdriau, en Avallon) - Maine Planty - Maine Roland - Maine Simon - Maine Violleau.

De nos jours, plusieurs d'entre eux ne sont plus repérables sur le territoire de la commune pour diverses raisons (modifications des limites du territoire communal, oubli, disparition); d'autres ont vu leur orthographe modifiée (voir parenthèses), le tout ramenant à une quinzaine le nombre de nos maines actuels dont l'aspect est bien différent d'autrefois, notamment par la multiplication des habitations qui les occupent.





L'office de tourisme vient de créer sa page facebook OT Arvert.

Pour visiter la page il vous suffit d'aller sur le site internet de l'Office de Tourisme www.arvert-tourisme.fr

ou celui de la mairie, www.arvert.fr,

et cliquer sur les liens actifs.

Chambres d'Hôtes

L'engouement pour les chambres d'hôtes s'est amplifié ces dernières années. Les visiteurs accordent de plus en plus de place à un tourisme responsable et au développement durable, ils souhaitent profiter des richesses du terroir et surtout trouver un accueil personnalisé. Pour les propriétaires, c'est l'occasion de compléter ses revenus ou sa retraite ou encore de faire face au coûts d'entretien de la maison. Pour d'autres, c'est une véritable professionnalisation de l'activité avec une recherche de rentabilité. L'ouverture de chambres d'hôtes est un projet relativement simple à mener mais il nécessite d'être très bien préparé comme toute activité.

Parmi les quelques maisons d'hôtes que compte la commune, nous avons interrogé Mme Chaume, propriétaire du « Clos de l'Atlantique » et Mme Archambeau, propriétaire des « Hortensias » pour connaître leur point de vue sur cette activité.

Quelques rappels :

Définition officielle

(références juridiques: Loi n° 2006-437 du 14 avril 2006 et Décret n° 2007-1173 du 3 août 2007 relatif au chambres d'hôtes)

L'activité de location de chambres d'hôtes consiste à accueillir des touristes à titre onéreux dans des chambres meublées chez l'habitant, pour une ou plusieurs nuitées, assorties de presta-

tions. (Code du tourisme – Art. L. 324-3).

Elle donne lieu à la fourniture groupée de la nuitée et du petit-déjeuner.

Cette activité est limitée à un nombre maximal de 5 chambres pour une capacité d'accueil maximale de 15 personnes.

Les chambres se situent dans la résidence principale de l'habitant ou dans sa résidence secondaire (bâtiment principal ou attenant), l'accueil doit absolument être assuré physiquement par l'habitant.

Chaque chambre doit répondre aux caractéristiques suivantes (code du tourisme – art. D 324-14) :

- donner accès à une salle d'eau et à un WC,
- être en conformité avec les réglementations en vigueur dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité, de la salubrité,
- disposer d'un moyen de chauffage assurant une température de 19°C,
- sa location doit être assortie, au minimum, de la fourniture du linge de maison.

La déclaration en mairie

Toute personne qui offre à la location une ou plusieurs chambres d'hôtes doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune du lieu de l'habitation concernée (code du tourisme – Art. L. 324-4).

LES HORTENSIAS Mme ARCHAMBEAU



Notre maison d'hôtes est ouverte depuis juin 2008. C'est une maison ancienne datant de 1870. Nous avons décidé de créer nos chambres d'hôtes car après le départ de nos filles, nous nous sommes retrouvés dans une

grande maison... Plusieurs amies nous avaient parlé de cette solution, et nous avons envie de rencontrer des gens ici, à Arvert, le lieu de notre enfance.

Les périodes de réservations sont essentiellement les week-end prolongés et les vacances scolaires.

Ce que nous apprécions le plus dans cette activité est de recevoir les hôtes, les conseiller, et surtout la partie du petit déjeuner où il y a d'énormes moments d'échanges et de convivialité.

Nous accueillons essentiellement des familles, très peu d'étrangers. Notre clientèle recherche avant tout les conseils et la convivialité.

Nous nous faisons connaître sur internet, sur le site Cybévasion et sur les sites d'Arvert (mairie et office de tourisme).

Quelques conseils à un créateur de chambres d'hôtes? Surtout bien connaître sa région, avoir envie de passer du temps avec les hôtes et être conscient de la somme de travail à fournir !

Notre récompense est que tous nos hôtes trouvent ce moyen d'hébergement beaucoup plus agréable que l'hôtel.



LE CLOS DE L'ATLANTIQUE M. et Mme CHAUME



Nous avons ouvert notre maison d'hôtes en avril 2013. J'insiste sur le terme «maison d'hôtes» car le succès de l'accueil ne se fait pas sur une chambre, mais sur l'ambiance d'une maison et de ses extérieurs. Nous avons été tentés par l'aventure pour ses

côtés qualité de vie et contact avec des gens de tout horizon. C'est enrichissant de conseiller et de guider les hôtes dans la découverte de notre région, d'être quelquefois une oreille attentive. Arvert n'était pas une condition, mais c'est juste que nous avons trouvé cette maison intéressante, au carrefour de l'océan et de la région ostréicole, et finalement nous sommes satisfaits de ce choix. Nous faisons table d'hôtes mais c'est une partie de l'activité qui demande du recul avant d'en parler. Nous sommes labellisés clé vacances et avons obtenu 3 clés. Ce que nous apporte la labellisation ? Nous n'avons pas encore une opinion affirmée... Nous n'avons pas rencontré de difficulté à nous installer. Nous n'avons reçu aucune aide financière. C'est une activité à plein temps bien occupée en période estivale, mais nous cherchons des solutions pour un taux d'occupation plus important en hiver. Vous savez, nous sommes encore novices dans ce métier, et c'est un peu tôt pour apporter des réflexions définitives sur ce métier ! Pour nous faire connaître, nous nous servons essentiellement de l'outil internet et des offices de tourisme. Quand nos hôtes arrivent, nous faisons tout notre possible pour les satisfaire et rendre leur séjour agréable tout en gardant nos personnalités. Nous essayons d'être à l'écoute sans jamais être trop présents. C'est un métier qui demande beaucoup et qu'il ne faut pas choisir en pensant que c'est facile! Mais notre plus grande satisfaction est quand nos hôtes partent avec un plus qu'ils n'avaient pas en arrivant.



Associations

AMPA (ATHLÉTISME)

Un athlète complet !

Le jeune Cyril CHAGNOLEAU (15ans), sociétaire de l'AMPA (club d'athlétisme local) a fait une année sportive sur tous les fronts.

- Cet hiver (2013), il se fait remarquer lors des cross très techniques et physiques et termine sa saison par le plus haut niveau de sa catégorie: qualifié aux Pré-France de cross country.
- Familier depuis quelques années des podiums de spécialités sur stade, il ne déroge pas en 2013 pour se placer vice-champion départemental du lancer de disque et du lancer de javelot. En salle il sera 3^{ème} régional du saut à la perche.

Fort de ses expériences par spécialités dans plusieurs disciplines

(Champion départemental du 1000m, Vice-champion du lancer de javelot et 3^{ème} au saut à la perche en extérieur), il se lance sur les championnats régionaux d'épreuves combinées (Octathlon: 8 épreuves) et se place 5^{ème}.

Qualifié en équipe avec deux autres minimes de l'AS17 (Entente Athlétisme Sud 17), il est sélectionné pour participer aux championnats de France d'épreuves combinées qui ont eu lieu les 6 et 7 Juillet à La Roche S/Yon d'où ils reviennent avec une belle 3^{ème} place.

De même, il participe à la qualification de son équipe pour les championnats de France de Relais 8228 sur le même week-end.

Un grand BRAVO à ce jeune qui montre le chemin à plusieurs autres athlètes de notre canton et qui n'a pas fini de faire parler de lui !!!



AQUA 17

Bourse aux Poissons et Coraux
Club Le 06 Avril 2014
Aqua 17
Salle des Fêtes d'Arvert
Renseignement et Réservation:
Mireille: 06.99.50.76.18
mireille.garreau@club-internet.fr
Entrée Gratuite de 10h à 17h

Le club **AQUA 17** serait heureux d'accueillir de nouveaux adhérents dans ses locaux **le jeudi de 18h à 21h30** et **le 1er dimanche de chaque mois de 10h à 12h** afin d'échanger les connaissances des uns et des autres.

Nous organisons un **DISCUS SHOW** le samedi 5 avril 2014 et notre **BOURSE ANNUELLE** le dimanche 6 avril 2014 dans la salle des fêtes d'ARVERT.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter

Mme GARREAU Mireille
au 06 99 50 76 18 ou

mireille.garreau@club-internet.fr

NATVERT

Communiqué de l'Association Nature en Pays d'Arvert.

A la suite de son assemblée générale du 28 novembre, Natvert prépare la saison 2014 en proposant au public ses sorties nature et deux conférences inédites :

- **Judi 27 Février** : Tremblements de terre et tsunamis de Charente maritime par Christian MOREAU.
- **Judi 17 Avril** : Le Zoo de La Palmyre, histoire et développement d'un zoo de dimension internationale par Patrick CAILLE.

Vous retrouverez toutes les illustrations de nos activités et notre programme 2014 sur le site : www.natvert.fr

FNACA

Les adhérents du comité FNACA du canton sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra cette année le lundi 3 février 2014 à 17h à la salle des fêtes d'Etaules.

CULTE CATHOLIQUE

Les messes prédominicales ont lieu les 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois à 18h30.
Tous les horaires des offices de la paroisse sont affichés sur la porte intérieure de l'Eglise.

MAC 17 - CLUB AÉROMODÉLISME

Pendant la période hivernale, vous pouvez nous rencontrer au chaud tous les samedis après-midi (de 15 à 18h) à la salle de sport d'Arvert. Si la météo le permet vous pouvez également nous retrouver tous les mercredis après-midi sur notre terrain situé le long de la rocade (entre Coux et Avallon).

Vous aurez sûrement le plaisir d'admirer les prouesses de Julien RIAND, notre jeune pilote champion de France Espoir 2013 de voltige en salle, et Pierre-Emanuel COUCHAUX, un jeune pilote talentueux de Voltige Grand Modèle, qui s'entraînent régulièrement parmi nous. Vous serez accueilli chaleureusement par tous les membres du club comme simple spectateur ou pour effectuer un baptême de pilotage gratuit avec un moniteur (après rendez-vous). Notre centre de formation agréé par la Fédération Française d'Aéromodélisme organise régulièrement des stages d'apprentissage du pilotage avions et hélicoptères. N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements.



Les 26 et 27 avril nous organiserons un concours de Voltige Grand Modèle où nous accueillerons des pilotes et machines d'exception (ceci n'est pas un appel au public).

Contact : contact@mac17.org ou 06.62.09.23.16 - Site : www.mac17.org

UNRPA



Le « FOYER DE L'AMITIE » 13 rue des Tilleuls, ARVERT - UNRPA vous rappelle ses activités :
Marche avec bâtons - atelier informatique - conseils personnalisés en couture, broderie ,etc...
jeux de société, de cartes - loisirs créatifs.

Sorties du 1^{er} de janvier au 30 juin 2014 :

Cabaret grain de folie - repas autour d'un plat avec animation - pique-nique - rencontre inter chorale - repas de l'amitié - sortie château de la Roche Courbon avec quizz culturel - sortie commentée de la forêt et du bord de côte. La liste des manifestations n'est pas définitive.

Nous sommes à votre disposition pour vous renseigner :

- Aux heures d'ouverture du FOYER, - ou par tel. : 05 46 85 81 64. Ou 06 64 90 19 54.

COLLECTIF CARITATIF DU CANTON DE LA TREMBLADE

La collecte d'automne a eu lieu les vendredi 29 et samedi 30 novembre !

Cette année encore, la Banque Alimentaire organisait sa collecte d'automne pour récupérer de la nourriture pour les plus démunis ; **le Collectif caritatif a participé** activement à cette opération, ce sont 75 personnes qui se sont relayées : qui aux portes des magasins pour récolter les dons des clients, qui pour transporter et trier toute cette marchandise jusqu'aux entrepôts de La Rochelle, d'où ils seront répartis entre les diverses associations caritatives de Charente Maritime.

Cette année, les efforts de tous ont permis de collecter 4 tonnes de denrées alimentaires, en progression de + 11%, sur la collecte 2012. Notre Collectif récolte lors des deux collectes annuelles (printemps et automne) plus de 6 tonnes de produits ; en retour, la Banque alimentaire nous fournit 47 tonnes (chiffres 2012/2013) de marchandises pour l'ensemble de nos distributions!! Un exemple de partenariat super gagnant.

Pour mémoire quelques chiffres sur notre association : une centaine de bénévoles, 49 tonnes de nourriture distribuées lors des 21 distributions annuelles, 116 familles aidées soit 5 900 parts de 8,8 kilos de panier moyen. Une activité exercée maintenant 10 mois sur 12, avec des solutions de secours lors des mois de fermeture, une bourse aux jouets pour les enfants des familles secourues, un local d'accueil d'urgence décent et bien équipé...

Notre association est devenue au fil des ans, un acteur important de l'aide sociale bénévole de notre canton.

C/F : Dernier « Caramag » et sa une de couverture, ainsi que l'article en page centrale.



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La gymnastique volontaire (G.V.) dispense des cours à la salle de sports d'Arvert :

- le mardi de 18 h 30 à 19 h 30 et le vendredi de 19 h 00 à 20 h 00 pour les adultes

- le mercredi de 15 h 00 à 16 h 00 pour les enfants âgés de 4 à 10 ans. Les inscriptions en cours d'année sont acceptées et la cotisation est calculée au prorata du nombre de mois. Les séances sont assurées par des animatrices diplômées de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire.

Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner à :

- Annie BEAUMON, présidente, téléphone 05 46 36 88 15

- Pierre TOUDIC, trésorier, téléphone 05.46.85.33.83.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'Association des Parents d'Elèves d'Arvert organise un loto le samedi 8 mars 2014 à la salle des fêtes d'Arvert

Nous vous rappelons que l'association a versé en début d'année la somme de 1617.27 € à l'école élémentaire et 1169.94 € à l'école maternelle grâce à toutes nos manifestations de l'année passée.

Nous remercions toutes les personnes qui nous aident pour nos actions.

De plus, notre 1^{ère} bourse aux jouets qui a eu lieu le 10 novembre 2013 a été un vrai succès. Nous avons eu 31 exposants qui pour la plupart ont très bien vendu. Nous remercions tous les participants. Nous sommes donc partant pour une nouvelle bourse l'année prochaine (date à définir).

2014 : CENTENAIRE DU DÉBUT DE LA GUERRE 1914-1918

L'année 2014 marque **le centenaire du début des combats de la 1ère Guerre Mondiale**. A l'instar des commémorations qui auront lieu en France, nous souhaitons montrer la vie des soldats sur le front ainsi que la vie des Français pendant cette période extrêmement agitée et difficile.

La section Histoire Locale du Foyer Rural d'Arvert propose de réaliser une exposition. Pour la préparer, nous souhaiterions que les familles qui disposent d'éléments relatifs à cette période puissent, selon leur volonté, se faire connaître auprès de la section locale du Foyer Rural.

Si vous êtes en possession de photos, correspondances, objets fabriqués dans les tranchées, cartes postales, décorations, ... Ces documents pourraient servir à préparer l'exposition et en fonction de votre accord illustrer les panneaux d'exposition.

Prendre contact auprès de Madame VERGNAUD Claudette Foyer Rural d'Arvert.



KTY'S CLUB COUNTRY



Le club KTY'S CLUB COUNTRY donne ses cours :

- niveau novice-intermédiaire le MARDI de 19h45 à 20h45 dans la salle de DANSE du gymnase,
- niveau débutant le MERCREDI de 19h45 à 20h45 dans la salle EVOLUTION du gymnase.

Nous organisons notre prochain bal le SAMEDI 26 AVRIL 2014 dans la salle des fêtes d'ARVERT à 20h30.

Pour tous renseignements

vous pouvez contacter

le **05.46.36.46.73**

ou **09.81.60.53.16. h.r**

ou **ktysclub@yahoo.fr**.



DECES

Ils nous ont quittés...

TEXIER Paulette Gilberte veuve POITOU, âgée de 90 ans, le 18/07/2013

LECASSE Odette Jeanne Marie Louise veuve VERDIER, âgée de 87 ans, le 14/08/13

CHAUMET Eliane Marie Camille veuve PÉRAUDEAU, âgée de 81 ans, le 20/08/13

PÉRAUDEAU Denis René Marie, âgé de 85 ans, le 24/08/13

RIGA Claude Antonio, âgé de 66 ans, le 26/08/13

EVIN Marcel Marie, âgé de 84 ans, le 29/08/13

COURBEBASSE Annie Christianne épouse BOUQUET, âgée de 71 ans, le 29/08/13

AUBIER René, âgé de 90 ans, le 31/08/13

BARREAU Georgette Eva Marie veuve SAÏLLER, âgée de 93 ans, le 18/09/13
(EHPAD)

WINGERING Lucie Odette veuve ARRUBARRENA, âgée de 85 ans, le 20/10/13
(EHPAD)

RECHT Christian, âgé de 55 ans, le 24/11/13

PAGEOT Germaine veuve PRAUD, âgée de 86 ans, le 01/12/13

MARTINEZ Chantal Anne-Marie épouse LOHNER, âgée de 65 ans, le 28/11/13

LAVERSENNE Jean Fernand, âgé de 90 ans, le 18/12/13

JAUNEAU Simonne Jeannine veuve GEAY, âgée de 78 ans, le 21/12/13

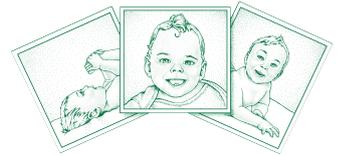
ROUSSEAU Georgette veuve PAILLÉ, âgée de 91 ans, le 23/12/13

ROUSSEAUX Yannick Daniel, âgé de 52 ans, le 01/01/14

ALLARDIN Yvette veuve MAGNE, âgée de 95 ans, le 02/01/13



NAISSANCES



Bienvenue à...

KUTHY Eva, née le 06/08/13 à ROCHEFORT

KUTHY Maëli, né le 06/08/13 à ROCHEFORT

DESPRES Èila Keyli Florence, née le 08/08/13 à ROYAN

COT Nolan, né le 21/09/13 à ROYAN

LABORDE Léo Mickaël, né le 21/09/13 à SAINTES

RIBOT Valentin Rémy Léonard, né le 23/09/13 à SAINTES

PERRIER Inès Renée, née le 24/09/13 à ROYAN

MARSAUD Lya Sophie Francette, née le 10/10/13 à ROYAN

SCHWERTLE Léona, née le 18/10/13 à ROYAN

FONTAINE Margaux Denise, née le 24/10/13 à ROCHEFORT

SIMONNET PIERSON Lukas Didier Jacques, né le 29/10/13 à ROYAN

SALLÉ Elizée, née le 30/11/2013 à ROYAN

PASQUIER Cameron, né le 05/12/13 à ROYAN

MARIAGES

Félicitations à ...

MECHAIN Marc Antoine Michel et **VESIN Caroline Marie**, le 24/08/13

FERNANDEZ Yoann et **BECAUD Justine**, le 28/09/13

SICRE Manuel Romain et **DEVILLE Dorothée Claudine**, le 26/10/13



... Manifestations ...

JANVIER

- **Dimanche 19 :** **CONCERT «LES SWING BROTHERS»**
à la salle des fêtes à 15 h (Foyer Rural – 06 29 59 65 71)

FEVRIER

- **samedi 1^{er} :** **REPAS SPECTACLE DE L'ESTRAN SAINTONGEAIS**
à la salle des fêtes (Estran Saintongeais - 06 66 68 89 23)
- **samedi 15 :** **THEATRE « FAIMS DE MOIS »** de Pascal Martin
à la salle des fêtes à 20 h 30 (Foyer Rural – 06 29 59 65 71)
- **mercredi 19 :** **SPECTACLE DE MARDI GRAS « LE ZOOBIZARD »**
à la salle des fêtes à 15 h (Municipalité et Foyer Rural – 05 46 36 97 78)
- **samedi 22 :** **LOTO GOURMAND DU FOOT**
à la salle des fêtes à 20 h (FPA – 06 45 36 08 18)
- **jeudi 27 :** **CONFERENCE « TREMBLEMENTS DE TERRE ET TSUNAMIS EN AUNIS ET SAINTONGE »**
à la salle des fêtes à 20 h (Natvert – 06 85 74 27 38)

MARS

- **samedi 8 :** **LOTO DES PARENTS D'ÉLÈVES**
à la salle des fêtes (Parents d'élèves – 06 30 02 67 72)

AVRIL

- **samedi 5 :** **DISCUS SHOW** à la salle des fêtes (SODA et Aqua 17 - 06 99 50 76 18)
- **dimanche 6 :** **BOURSE AUX POISSONS** à la salle des fêtes (Aqua 17 - 06 99 50 76 18)
- **samedi 12 :** **THEATRE « LES MEFAITS DU MARIAGE »** de Tchekov
à la salle des fêtes à 20 h 30 (Foyer Rural – 06 29 59 65 71)
- **jeudi 17 :** **CONFERENCE « LE ZOO DE LA PALMYRE : HISTOIRE ET DÉVELOPPEMENT D'UN ZOO DE DIMENSION INTERNATIONALE »**
à la salle des fêtes à 20h (Natvert – 06 85 74 27 38)
- **mardi 22 :** **COMMÉMORATION**
- **samedi 26 :** **BAL COUNTRY** à la salle des fêtes à 20 h 30 (KTY'S Club Country – 05 46 36 46 73)
- **Dimanche 27 :** **BROCANTE** à Avallon (Comité des Fêtes d'Avallon - 06 01 49 60 81)
- **mercredi 30 :** **COMMÉMORATION**

MAI

- **jeudi 8 :** **COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE** au Monument aux Morts
- **samedi 10 :** **CONCERT «A PIACERE»** à la salle des fêtes à 20 h 30 (Foyer Rural – 06 29 59 65 71)

JUIN

- **dimanche 1^{er} :** **BOURSE D'ÉCHANGE du club des Glycophiles** à la salle des fêtes (05 46 47 46 06)
- **jeudi 5 :** **CONFÉRENCE «la pêche à pied»** à la salle des fêtes à 20h (Natvert – 06 85 74 27 38)
- **samedi 7 :** **FÊTE DES VOISINS** sous la halle du marché
- **du 6 au 9 :** **FRAIRIE D'AVALLON**
- **dimanche 15 :** **JOURNÉE PORTES OUVERTES du Foyer Rural**
à la salle des fêtes (Foyer Rural – 06 29 59 65 71)
- **samedi 21 :** **FETE DE LA MUSIQUE** sous la Halle du Marché
- **du 21 au 29 :** **LES RENCONTRES D'AQUARELLE** à la Salle des Fêtes

JUILLET

- **samedi 5 :** **FETE DU JEU ET MARCHÉ FERMIER** au Parc de Loisirs
- **dimanche 13 :** **GROUPE FOLKLORIQUE DU VENEZUELA** au Parc de Loisirs
- **lundi 14 :** **FETE NATIONALE** au Parc de Loisirs
- **samedi 26 :** **CINEMA EN PLEIN AIR** au Parc de Loisirs

Numéros utiles

URGENCES

SAMU :	15 - 05 46 27 15 15
AMBULANCES DE LA PRESQU'ILE :	05 46 36 01 40
GENDARMERIE :	17 - 05 46 36 11 43
SERVICE INCENDIE :	18

TAXIS

ABORD Taxi.06 07 52 73 40
Ambulances de la Presqu'île (La Tremblade)05 46 36 01 40

SANTÉ

MÉDECINS

FEYDIT, COUATARMANACH, 3, rue des Moulinades05 46 36 41 97
---	------------------------

PHARMACIE

VASSAL-LERNO, 1 rue des Moulinades05 46 36 45 13
---	------------------------

INFIRMIERS (soins à domicile)

BRION, 7, rue des Moulinades05 46 36 81 43
---	------------------------

THONNEAU-BARRAUD, 37 rue des Tilleuls05 46 36 84 37
--	------------------------

KINÉSITHÉRAPEUTE

TELLIEZ, 7, rue des Moulinades05 46 23 02 62
---	------------------------

HÔPITAUX ET CLINIQUES

Centre hospitalier Malakoff Vaux/Mer05 46 39 52 52
---	------------------------

Clinique Pasteur Royan05 46 39 72 72
-------------------------------------	------------------------

Polyclinique St-Georges05 46 05 07 94
--------------------------------------	------------------------

MAISON DE RETRAITE

EHPAD Beauséjour, 53bis avenue de l'Etrade05 46 36 31 12
---	------------------------

VÉTÉRINAIRE

Dr MAFFART, 2 bis rue des Justices05 46 36 48 16
---	------------------------

LABORATOIRE D'ANALYSE DE BIOLOGIE MÉDICALE (La Tremblade)

Dr J-P FRABOUL, 21 rue Foran05 46 85 85 00
---	------------------------

CERDIBIO, 11 rue de la Seudre05 46 36 10 11
--	------------------------

AUTRES NUMÉROS UTILES

Mairie, 1 place Jacques Lacombe du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h,05 46 36 40 36
---	------------------------

le vendredi: de 10h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h.

Office de Tourisme, Place Jacques Lacombe05 46 36 97 78
--	------------------------

du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h (fermé le mercredi de janvier à mars)

en juillet et août : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h30 et 14h à 17h

La Poste, 14 rue des Tilleuls05 46 36 41 90
--	------------------------

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et le samedi de 9h à 12h

Bibliothèque municipale05 46 36 25 26
--------------------------------------	------------------------

mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h30, le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30, samedi de 10h à 12h

Ecole maternelle, 51 rue du Bourg05 46 36 45 09
--	------------------------

Ecole élémentaire, 21 rue des Tilleuls05 46 36 45 08
---	------------------------

Relais Assistantes Maternelles, 2 rue du Boudignou05 46 36 69 77
---	------------------------

Crèche « Pirouettes Cacahuètes », avenue de l'Etrade09 79 57 95 38 ou 05 46 47 17 34
---	--

La Farandole, 2 rue du Boudignou06 03 87 10 60
---	------------------------

Centre de Loisirs (CLSH), 2 rue du Boudignou05 46 36 69 71 ou 06 28 82 14 28
---	--

Directeur de la publication : Michel PRIOUZEAU, Maire d'Arvert

Rédaction : Commission Municipale de l'Information : Yvan BAUD, Sylvie MARC, Michel BRIANT, Bernard LAMBERT, Christiane AUBIER, Guy CHAGNOLEAU, Jean-Paul PERAUDEAU, Suzy JACQUES-LAMY, Janick ROY, Eric BAHUON, Annie DOUBLET, François SOURBE